



## ÊTES-VOUS PRÊT À PASSER LA VALIDATION DE VALORISTE GÉNÉRALISTE?

Actuellement, 7 personnes sur 10 obtiennent leur Titre de compétence.  
Plus vous êtes informé, plus vous augmentez vos chances d'obtenir le Titre de compétence.

Selon votre expérience, votre histoire, une première orientation est nécessaire afin d'augmenter vos chances de réussite à une épreuve de validation des compétences.

C'est pourquoi nous vous proposons, à travers ce questionnaire, de faire le point sur votre parcours. Si la validation des compétences est adaptée à votre situation, ce questionnaire vous permettra également de choisir les unités de compétences pour lesquelles vous avez le plus de chances de réussir.

Le métier de valoriste généraliste contient 2 unités de compétence

### QUESTIONS GÉNÉRALES

1. Avez-vous une expérience et/ou une formation dans le métier visé ?

- oui : *la validation est possible*
- non : *la validation n'est pas une démarche envisageable pour le moment. Renseignez-vous plutôt sur les possibilités de formation*

Si oui :

a) De quand date-t-elle ?

- d'1 an : *la validation est envisageable*
- + d'1 an : *vérifiez que vos acquis sont toujours d'actualité*

b) Cette expérience ou formation a-t-elle eu lieu en Belgique ?

- oui : *la validation est possible*
- non : *la validation est envisageable mais vérifiez si votre façon de faire est semblable à celle utilisée en Belgique*

2. Savez-vous comprendre des consignes écrites et orales en français ?

- oui : *la validation est possible*
- non : *la compréhension des consignes données en français est indispensable pour réussir l'épreuve*

3. Connaissez-vous les règles de sécurité en vigueur dans le métier de valoriste ?  
Pouvez-vous identifier les situations et les produits dangereux ?

- oui : *la validation est possible*
- non : *Ce sera évalué dans l'épreuve de validation.*

4. Avez-vous l'habitude d'utiliser la liste des poids moyens ?

- oui : *la validation est possible*
- non : *Ce sera évalué dans l'épreuve de validation, le formateur l'expliquera*

Code métier	Type de document	Version	Page
VALO	Outil de positionnement	1.1 Doc Officiel	Page 1 sur 8



## UNITÉ 1 : EFFECTUER UNE COLLECTE PRESERVANTE

### Descriptif de la tâche demandée lors de l'épreuve :

Dans un contexte professionnel, et suivant les critères de l'entreprise, le candidat accueille un usager voulant se défaire de biens. Il identifie les biens réutilisables/réemployables et recyclables suivant les consignes reçues. Il informe l'usager en lui signalant les biens que l'entreprise reprend et ceux qu'elle ne reprend pas. Dans ce dernier cas, il propose une solution à l'usager. Ensuite, sur base de son estimation du volume et du poids, il charge les biens dans le respect des règles de l'ergonomie et de sécurité, après les avoir arrimés pour le transport, en utilisant l'équipement mis à sa disposition tout en préservant l'intégrité des biens.

Remarque : l'épreuve vous met dans un jeu de rôle : même si ce n'est pas votre expérience habituelle de valoriste, vous devrez faire comme si vous étiez employé par l'entreprise Valo (on vous donnera les consignes le jour de l'épreuve)

1. Avez-vous déjà effectué une collecte en étant attentif à l'accueil du client ?
  - oui : *la validation est possible*
  - non : *renseignez-vous sur la manière de faire professionnelle, ce sera évalué dans l'épreuve.*
2. Savez-vous identifier si des biens sont réemployables ou recyclables ?
  - oui : *la validation est possible*
  - non : *la validation n'est pas envisageable pour le moment ; renseignez-vous sur les possibilités de formation*
3. Savez-vous charger des biens en les arrimant correctement et sans les abîmer ?
  - oui : *la validation est possible*
  - non : *la validation n'est pas envisageable pour le moment ; renseignez-vous sur les possibilités de formation*
4. Etes-vous attentif à manipuler des charges sans prendre de risques? savez-vous évaluer si vous pouvez les manipuler seul ou s'il vous faut de l'aide ?
  - oui : *la validation est possible*
  - non : *c'est important, vous devrez pouvoir le juger dans l'épreuve de validation*

Code métier	Type de document	Version	Page
VALO	Outil de positionnement	1.1 Doc Officiel	Page 2 sur 8



## UNITÉ 2 : TRIER ET DEMANTELER LES BIENS/SOUS-ELEMENTS, NETTOYER ET REPARER LES BIENS REUTILISABLES/ REEMPLOYABLES

Rappel de la tâche demandée lors de l'épreuve :

Dans un contexte professionnel, et suivant les critères de l'entreprise, le candidat identifie les biens à démanteler, démantèle les biens multimatières, trie les biens monomatières et sous-éléments issus du démantèlement dans la filière adéquate. Ensuite, il associe les outils et techniques de nettoyage aux biens/sous-éléments à nettoyer, rétablit la fonctionnalité initiale d'un sous-élément de meuble et complète un support de suivi administratif préétabli.

1. Savez-vous identifier correctement les biens et les sous-éléments ? (voir supra)

oui : *la validation est possible*

non : *la validation n'est pas une démarche envisageable pour le moment.  
Renseignez-vous plutôt sur les possibilités de formation*

2. Avez-vous déjà effectué une petite réparation (réparation d'une charnière, d'une poignée de tiroir, ) ?

oui : *la validation est possible*

non : *c'est indispensable pour réussir l'épreuve de validation*

3. Connaissez-vous les produits de nettoyage pour nettoyer des biens courants (électroménager, meuble en bois, etc)

oui : *la validation est possible*

non : *reneiguez-vous, ce sera demandé dans l'épreuve de validation*

4. Savez-vous compléter un formulaire administratif pour rendre compte des biens identifiés ?

oui : *la validation est possible*

non : *ce sera demandé dans l'épreuve de validation*

*Vous serez évalué suivant les critères de*

*- conformité de la production*

*- respect des règles de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie*

***Pour réussir les épreuves, il faut savoir identifier correctement les biens, connaître les règles de manutention, savoir accueillir et renseigner un client, être capable de démanteler un bien, tout en respectant les procédures et règles de sécurité et de respect de l'environnement en vigueur dans le secteur.***

Code métier	Type de document	Version	Page
VALO	Outil de positionnement	1.1 Doc Officiel	Page 3 sur 8



## GLOSSAIRE VALORISTE GENERALISTE

Economie circulaire, remanufacturing, upcycling... le monde de la récup' bouge et de nombreux néologismes font leur apparition pour nommer ces nouvelles configurations, organisations ou idées qui se mettent en place.

Pour vous aider à y voir plus clair, RESSOURCES a sélectionné ci-dessous, sous forme de glossaire, les termes clés du secteur de la récupération/réemploi.

Même si beaucoup sont connus et utilisés par les professionnels du secteur, nombreux sont encore les termes trop souvent mal compris ou mal utilisés par les médias ou le grand public. C'est donc à l'ensemble des acteurs de la récup' qu'est destiné ce document pour clarifier les idées de chacun et permettre l'usage d'un « vocabulaire commun » en phase avec les métiers, concepts et innovations du secteur.

### En général

#### **ECONOMIE SOCIALE :**

Par économie sociale, on entend les activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés, principalement coopératives et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par les principes suivants :

- Finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que finalité de profit ;
- Autonomie de gestion ;
- Gestion démocratique et participative ;
- Primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.

#### **ECONOMIE CIRCULAIRE:**

L'économie circulaire est une expression générique désignant un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable. L'objectif est de produire des biens et services tout en limitant la consommation des matières premières, des sources d'énergies non renouvelables et la production de déchets ultimes.

L'économie circulaire s'inscrit dans un schéma de flux en circuits fermés et non plus linéaires (produire-consommer-jeter), fondé sur le principe de « refermer le cycle de vie » des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie.

L'économie circulaire fait référence notamment aux concepts suivants :

- le réemploi et la réutilisation ;
- le recyclage ;
- l'écologie industrielle ou symbiose industrielle qui permet aux déchets d'une entreprise d'être reconvertis en matières premières pour une autre ou la même ;
- l'écoconception qui consiste à mettre en place dès la conception du bien, une analyse de chaque étape de son cycle de vie afin de minimiser les impacts environnementaux et d'optimiser le réemploi et le recyclage.

Code métier	Type de document	Version	Page
VALO	Outil de positionnement	1.1 Doc Officiel	Page 4 sur 8



## Pour la collecte des biens.

### **COLLECTE SELECTIVE :**

La collecte sélective maintient séparé un flux de déchets en fonction de son type ou de sa nature afin d'en faciliter le traitement spécifique. Comme pour le papier, le verre, le textile...

### **COLLECTE PRÉSERVANTE :**

La collecte préservante maintient le potentiel de réutilisation des objets collectés.

### **COLLECTE ECREMANTE :**

La collecte écrémante identifie et reprend uniquement les objets destinés au réemploi. Il y a sélection de la 'crème' soit les biens réutilisables.

### **COLLECTE GLOBALE :**

La collecte globale ou non écrémante reprend tout type de biens, réutilisables ou non, sauf les produits dangereux ou contraints de suivre des filières de traitement spécifiques régies par la loi (les pneus par exemple).

### **BULLE A TEXTILES :**

Bulle, container ou guérite... les appellations sont multiples. Ces conteneurs sont placés par des entreprises qui collectent des textiles usagés en bon état afin de leur donner une seconde vie. Afin de permettre aux citoyens d'identifier les bulles appartenant aux acteurs de l'économie sociale, ceux-ci se sont engagés à respecter la charte éthique du label Solid'R (voir définition ci-dessous).

## Pour le traitement des biens

### **DECHET :**

Toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire.

### **DECONSTRUCTION :**

La déconstruction ou le démontage sélectif d'un bâtiment est réalisé dans l'optique d'une récupération maximale, et avec un tri poussé pour valoriser au maximum l'ensemble des produits constituant le bâtiment. La déconstruction est l'antonyme de démolition globale.

### **REEMPLOI-REUTILISATION :**

La Directive Cadre Déchet utilise le terme de "réemploi". Celui-ci a été adopté par la Région Bruxelles Capitale. La Région wallonne, elle, a opté pour le terme réutilisation. « Il s'agit de toute opération par laquelle des produits ou des composants qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus. » Synonymes : seconde main, récup'...

Il en ressort que la réutilisation/réemploi ne relève pas du secteur des déchets. Il existe dans les textes juridiques un nouveau terme: la préparation en vue de la réutilisation. « Il s'agit de toute opération de contrôle, de nettoyage ou de réparation en vue de la valorisation par laquelle des produits ou des composants de produits qui sont devenus des déchets sont préparés de manière à être réutilisés sans autre opération de prétraitement. »

### **DEMANTELEMENT :**



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Code métier	Type de document	Version	Page
VALO	Outil de positionnement	1.1 Doc Officiel	Page 5 sur 8



Le démantèlement consiste à séparer les différents composants d'un objet en fin de vie afin de pouvoir en optimiser le recyclage.

#### **RECONDITIONNEMENT :**

Le reconditionnement consiste à entretenir, réparer, remettre à neuf et préparer à la réutilisation un bien pour en prolonger l'utilisation.

#### **VALORISATION :**

La valorisation des déchets est un procédé par lequel on transforme un déchet matériel ou un produit inutile en un nouveau matériau (recyclage) ou produit utile (réemploi/réutilisation) ou encore en énergie (valorisation énergétique).

#### **RECYCLAGE :**

Toute opération de valorisation par laquelle les déchets sont retraités en produits, matières ou substances aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins.

#### **VALORISTE :**

A sein du réseau RESSOURCES, le valoriste désigne un professionnel du réemploi. En complément aux traitements classiques des déchets réalisés par le secteur privé et public, le valoriste veille à maximiser l'utilisation des ressources. Pour ce faire il est capable :

- d'extraire du flux des déchets les biens réutilisables pour lesquels il existe des filières de traitement et de commercialisation identifiées ;
- de veiller à ce que les déchets soient triés sur site de manière optimale en vue du recyclage.

Le valoriste a une connaissance générale des possibilités de modes de traitement des déchets par ordre de priorité (réutilisation/réemploi, remanufacturing, recyclage, élimination) selon l'échelle de Lansink (norme européenne dans la gestion des déchets qui a pour objectif de donner priorité aux modes de transformation les plus respectueux de l'environnement) et ce , pour différents types de déchets comme le textile, mobilier, DEEE, matériaux de déconstruction, déchets verts, déchets dangereux, etc.

### **Les nouveaux termes**

#### **REMANUFACTURING :**

Le remanufacturing est un processus semi-industriel qui récupère la valeur intrinsèque des produits en fin de vie sous forme de composants. Il s'agit de démonter, nettoyer, contrôler et réassembler des objets pour leur donner un usage qui peut être différent de l'usage d'origine. Les produits remanufacturés sont pensés pour être réalisés en série contrairement à l'upcycling qui met en place des produits/réalisations uniques.

#### **UPCYCLING :**

L'upcycling est l'action de récupérer des matériaux ou des produits dont on a plus l'usage afin de les transformer en matériaux ou produits de qualité ou d'utilité supérieure. On transforme «par le haut». L'upcycling donne l'occasion de créer et recréer des objets uniques pour leur donner une deuxième vie, il s'agit d'une démarche à la fois esthétique et éthique, où la notion de création est fortement présente.

#### **MATERIAUTHEQUE :**

Dans le secteur de la réutilisation/réemploi, la matériauthèque est un lieu, virtuel ou non, qui rassemble des rebuts et chutes de matériaux remanufacturés issus de centres de réutilisation. Elle les valorise et les revend aux professionnels de la création, artisans et adeptes du DIY (voir définition



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Code métier	Type de document	Version	Page
VALO	Outil de positionnement	1.1 Doc Officiel	Page 6 sur 8



ci-dessous). Les matériauthèques répondent à un triple objectif : réduire durablement les déchets, soutenir le secteur culturel et promouvoir le réemploi. Un autre usage de ce terme est reconnu pour le secteur de la construction notamment.

#### **FABLAB :**

Un fablab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, «laboratoire de fabrication») est un lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets. Sur base du concept de l'open source, le fablab s'adresse aux entrepreneurs, aux designers, aux artistes, aux bricoleurs, aux étudiants qui veulent passer rapidement de la phase de concept à la phase de prototypage et de mise au point. Il constitue aussi un espace de création collaborative qui permet de fabriquer des objets uniques: objets décoratifs, pièce de remplacement, outils...

#### **HUB CREATIF :**

Les Hubs créatifs sont des plates-formes d'organisation centrées sur la transformation de l'économie traditionnelle en économie créative à travers la mise en capacité des acteurs en favorisant l'innovation ouverte, l'hybridation transdisciplinaire et l'intelligence collaborative.

#### **DIY - Do it yourself :**

DIY est une appellation, dont une traduction littérale en français serait « Faites-le vous-même », « Faites-le par vous-même ». Elle désigne à la fois certains mouvements citoyens qui s'opposent à la surconsommation et des activités visant à créer des objets de la vie courante, des objets technologiques ou des objets artistiques, généralement de façon artisanale.

#### **DONNERIE :**

Le nom «donnerie» est un néologisme qui désigne un lieu, pas forcément physique, où des gens proposent des objets dont ils n'ont plus l'usage et qu'ils veulent donner. Chacun peut venir y déposer ce dont il n'a plus besoin et y prendre ce dont il a besoin. Dans ce cas-ci, ce sont des donneries réelles, organisées autour d'un lieu de dépôt, permanent ou éphémère. Dans le cadre des donneries virtuelles, les membres s'organisent autour d'un mode de communication. Celui qui veut donner avertit les abonnés de son don. La personne intéressée se manifeste et se déplace ensuite chez le donneur pour prendre possession du don.

#### **GIVEBOX :**

Les Give Boxes sont de grandes armoires dans lesquelles on peut déposer des objets de petite taille (encore fonctionnels et en bon état) dont on n'a plus besoin et prendre ce que l'on désire. A l'initiative de projets citoyens, elles offrent une solution alternative et complémentaire à la donnerie virtuelle dans la mesure où cette dernière a la capacité de centraliser les dons d'objets plus imposants. Les GiveBox se trouvent sur la voie publique ou dans des bâtiments collectifs.

#### **GRATIFERIA :**

Une gratiféria est un marché gratuit ou un événement ponctuel non monétarisé, où on peut donner des objets, ou proposer des services gratuits, mais aussi en prendre ou en recevoir d'autres librement. Contrairement à celui du troc, le système de la gratiféria ne repose pas sur l'échange matériel : personne ne doit rien à personne; le don se fait sans contrepartie et chacun peut s'approprier tout ce qu'il souhaite sans même donner, dans la seule limite du raisonnable.

### **Les labels et marques du secteur**

#### **ElectroREV :**



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Code métier	Type de document	Version	Page
VALO	Outil de positionnement	1.1 Doc Officiel	Page 7 sur 8



Le label electroREV assure la qualité des appareils électroménagers récupérés et revalorisés par l'économie sociale en Wallonie et à Bruxelles. Cette marque de reconnaissance est un engagement clair envers le client. Le logo electroREV est apposé sur les électroménagers remis en vente qui répondent à des exigences de qualité strictes. Les réparateurs d'electroREV s'engagent à respecter une série de principes opératoires et de techniques communs. Une garantie valable un an après la date d'achat est donnée sur des appareils de type « gros électroménager » qui sont proposés à un tiers du prix du neuf.

#### **Rec'UP :**

Le label Rec'Up est la référence pour le secteur de la seconde main. Les entreprises labellisées s'engagent à respecter une charte qualité de 120 normes destinées à garantir aux consommateurs des produits et un service impeccables.

Le tout en poursuivant une politique de prix juste et claire. La démarche qualité vise à garantir aux différents partenaires la qualité des prestations de service.

#### **Solid'R :**

Le Label Solid'R garantit un processus de collecte éthique des dons de biens usagés et différencie les opérateurs de l'économie sociale. Ceux-ci s'engagent au respect de principes éthiques, à fixer des objectifs solidaires et apporter la satisfaction aux critères d'un contrôle régulier indépendant certifié par Forum ETHIBEL.

#### **VéloCyclé :**

VéloCyclé est le 1er label qualité dédié spécifiquement aux vélos de seconde main. Il a été mis en place à l'initiative de l'HeureuxCyclage.be qui coordonne les ateliers de réparation vélo en Wallonie. L'objectif est clair : donner des garanties à l'acheteur d'un vélo de seconde main ainsi qu'une indication sur la qualité de son vélo. Parce qu'un bon vélo n'est pas toujours un beau vélo... [www.lheureuxcyclage.be](http://www.lheureuxcyclage.be)

#### **RESSOURCERIE® :**

Une ressourcerie® est une entreprise d'économie sociale ou une asbl dont les activités consistent à la préparation à la réutilisation et au réemploi de biens usagés. Ressourcerie®, une marque collective détenue par RESSOURCES asbl. Il s'agit d'un concept qui se traduit par une série de conditions qui en définissent l'usage.



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



PLAN  
MARSHALL  
4.0

Code métier	Type de document	Version	Page
VALO	Outil de positionnement	1.1 Doc Officiel	Page 8 sur 8

